

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL
Du 24 MARS 2025

Nombre de Conseillers : 19
en exercice : 19
présents : 16
votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq le vingt quatre mars, le Conseil municipal de la commune de SEGONZAC dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Laurent GEORGES, Maire.
Date de convocation du Conseil municipal : 17/03/2025

PRESENTS : M. GEORGES Laurent – Maire
M. BARNY Jean-François, Mme SEGUINOT Clémence, Mme HERAULT Laure, Mme LAURICHESSE Léa, M. Patrick DESCARSIN, Mme Nastasia BELIN, Mme MICHELET Karine, M. HOSTEING Etienne, M. PERRIN Vincent, M. GILLARDEAU Romain, M. ARMAND Régis, Mme BARBOT Marina, Mme BONNAUD Muriel, Mme GUERBE Nathalie, Mme SIRE Nathalie, M. RUMEAU Vincent
Absents excusés : Mme LAURICHESSE Léa, Mme BRODU NOEL Clarisse, M. DERET Wesley
Procuration : Mme LAURICHESSE Léa a donné procuration à M. GEORGES Laurent, Mme BRODU NOEL Clarisse a donné procuration à Mme HERAULT LAURE
Secrétaire de séance : M. DESCARSIN Patrick

Le compte-rendu de la réunion du 05/03/2025 transmis par voie électronique n'appelle aucune observation et est validé par l'ensemble du conseil municipal.

Les décisions prises au titre des délégations du conseil municipal ont été communiquées par voie électronique à l'ensemble des conseillers municipaux qui ne souhaitent pas d'explication complémentaire.

ENGAGEMENTS	Tiers	Imputation	M.TTC
DPE-Termite-Amiante-Plomb-Electricité-Gaz- ECOLES ELEMENTAIRE E AETB DIAGNOSTIC IMMOBILIER (code : 252)		Fonctionnement -Art:611	1 920,00
Travaux devant le Gueuleton suite Sinistre du 19/09/2022	SEGUIN TP (code : 798)	D F 011 615231 /23	2 124,00
Location élévateur 4 jours - ESPACES VERTS	NEWLOC COGNAC (code : 1855)	D F 011 61358 /30	815,99
Fournitures de bureau - EFS - MAIRIE - SALLES MUNICIPALES	ESPACE BUREAU 16 (code : 1337)	Fonctionnement -Art:6064	108,54
Fournitures pour marquage routier - VOIRIE	NUANCES UNIKALO (code : 1617)	D F 011 60633 /23	529,76
4 fauteuils et 1 table basse -MAIRIE	MANUTAN COLLECTIVITÉS (code : 1164)	D I 21 21848 2404 /2	1 294,66
Bouteille de gaz Argon - SERVICES TECHNIQUES	CACC PROLIANS (code : 95)	D F 011 60632 /1	113,68
Fournitures électriques - SALLES MUNICIPALES	REXEL (code : 534)	D F 011 60632 /6	110,00
Cérémonie du 19/03/2025 - MAIRIE	ANIM-16 COMMUNICATION (code : 1213)	D F 011 6232 /2	170,00
Cognac pour cérémonies - MAIRIE	MAISON DE LA GRANDE CHAMPAGNE ASS°	D F 011 6232 /2	95,50
Pyromusical du 4/08/2025 - FRAIRIE	SPARKLIGHT (code : 963804084)	D F 011 6232 /11	4 500,00
Fournitures électrique appartement 5 - IMMEUBLE VIALA	REXEL (code : 534)	D F 011 60632 /21	535,84
Fournitures plomberie appartement 5 - IMMEUBLE VIALA	CEDEO (code : 1085)	D F 011 60632 /21	269,90
Fournitures électrique appartement 5 - IMMEUBLE VIALA	REXEL (code : 534)	D F 011 60632 /21	90,17
Fournitures - VOIRIE	NUANCES UNIKALO (code : 1617)	D F 011 60633 /23	108,37
Pose et dépose de guirlandes 2024/2025 - VOIRIE	SDEG CHARENTE (code : 1603)	D F 011 6188 /23	7 294,32
Ferme porte pour le magasin solidaire sis 15 rue Gaston Briand	HOMNIA (code : 832)	D F 011 60632 /10	179,26
Location d'un camion nacelle pour les 27 et 28/11	LOCATOUMAT COGNAC (code : 750)	D F 011 61358 /1	172,92
		TOTAL	20 432,91

DECISIONS PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS - URBANISME

CERTIFICATS D'URBANISME							
N°	TYPE CU *	DATE	DEMANDEUR	TERRAIN	SECTION	N°	SUPERFICIE
16366 25 00007	CUI	26/02/2025	BERTET Claire - Notaire Segonzac	1 route de Chez Pequín	E	495	1 290 m²
16366 25 00008	CUI	26/02/2025	BERTET Claire - Notaire Segonzac	Chez Barraud	A	555	850 m²
16366 25 00009	CUI	26/02/2025	BERTET Claire - Notaire Segonzac	8 rue de la groie	A	553; 558	983 m² 115 m²

DECLARATIONS PREALABLES			
N°	NOM	Adresse	Objet
16366 25 00012	CA GRAND COGNAC Jérôme SOURISSEAU	4 rue Paul Vollaud (Maison Santé Pluridisciplinaire)	Création cabinet dentiste supplémentaire dans maison de santé + création porte entrée + modifications intérieures. Pas de création de surface
16366 25 00013	DAUVERGNE-MADLOUM Seïman	33 rue Gaston Briand (la Poste)	Dépose plaque acier puis remise en état de la façade

PERMIS DE CONSTRUIRE				
N°	NOM	Adresse	Objet	surface créée
16366 25 00003	ARCELIN Alexandre	2 route du Breuil	Construction garage non attenant à la maison existante	80,00 m²

DECLARATIONS D'INTENTIONS D'ALIENER						
N°	DATE	NOTAIRES	PROPRIETAIRE	ACQUEREUR	Réf cadastrales	ADRESSE
04-2025	26/02/2025	BERTET Claire Notaire Segonzac	PALLARO Bernadette	OLLIER Frédéric MAINGUENAUD Céline	A 555	Chez Barraud
05-2025	26/02/2025	BERTET Claire Notaire Segonzac	PALLARO Bernadette	ROUILLER Sylvain et Alexandra	A 553; 558p	8 rue de la groie Chez Barraud

PERMIS D'AMENAGER						
N°	NOMS	Date de dépôt du dossier	ADRESSE du PETITIONNAIRE	ADRESSE du TERRAIN	SECTION PARCELLES	TYPE de CONSTRUCTION
16366 25 00001	SPL GAMA M. Nicolas BISCHOFF	28/02/2025	25 boulevard Besson Bey - 16000 ANGOULEME	2 route de Chez Collet	E 854	Démolition maison existante +création 2 terrains familiaux pose 2 préfabriqués

AUTORISATIONS TRAVAUX - ERP PMR					
N°	NOMS	ADRESSE projet	NATURE TRAVAUX	SECTION / PARCELLES	DEPOT DOSSIER
16366 25 00001	CA DU GRAND COGNAC Jérôme SOURISSEAU	4 rue Paul Vollaud	Création cabinet dentiste + vistiaires femme / homme dans volume existant	AC 489	04/03/2025

AUTORISATIONS POSE ENSEIGNE					
N°	NOMS	ADRESSE projet	SECTION / PARCELLES	NATURE TRAVAUX	DEPOT DOSSIER
NEANT					

1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1 Virage de Biard

Pour rappel la commune délibérait le 13/05/2024 sur l'acquisition des parcelles M 1366-1367-379 et 1083 à Biard propriété des héritiers de Mme DIEUMEGARD avec la volonté de sécuriser et revoir avec les services du Département le tracé de la RD24 en traversée d'agglomération du virage de Biard.

L'emprise du projet portait sur l'intégralité de la propriété et le prix d'acquisition était acté à hauteur de 100 000€.

Une estimation des travaux était réalisée et force est de constater que l'opération s'avère très coûteuse de par les travaux de démolition à accomplir et surtout les opérations de désamiantage qui s'imposaient.

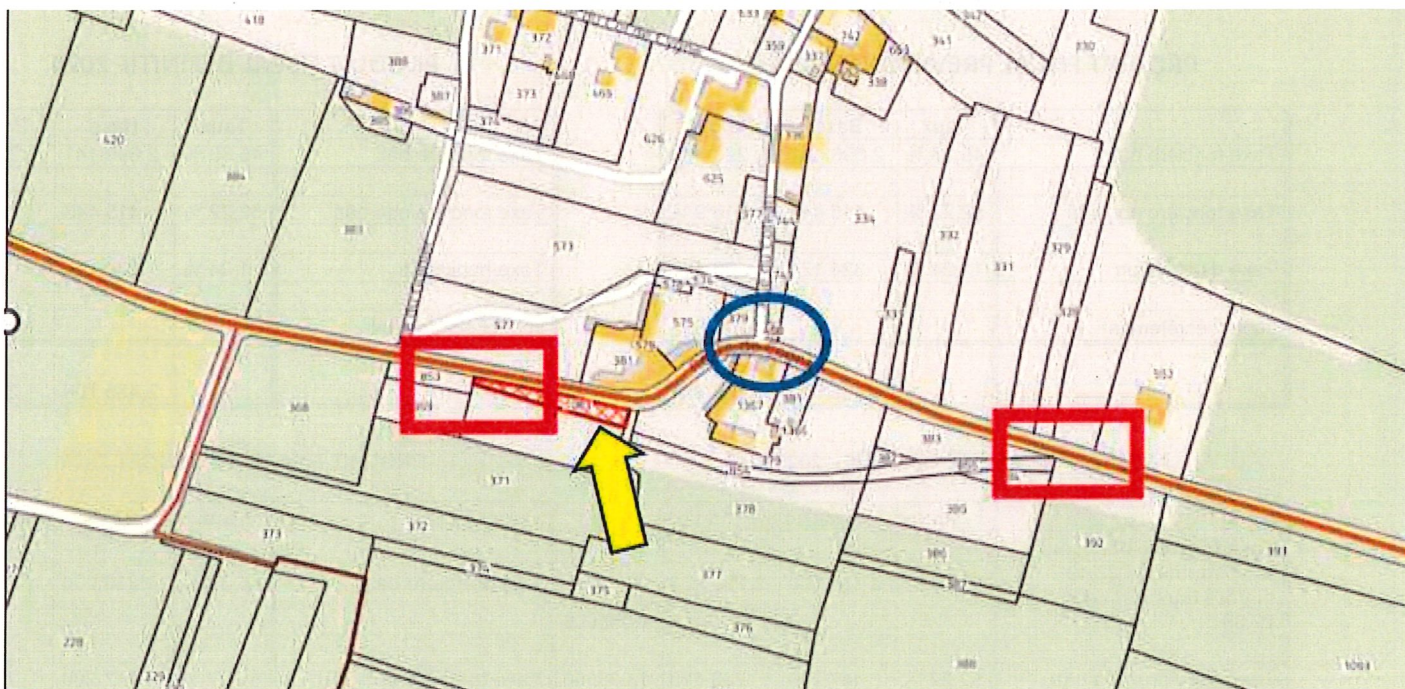
Au vu de ces éléments le 06/03/2025 la commune rencontrait les services du Département qui proposent un aménagement moins conséquent et qui n'oblige pas la collectivité à acheter l'intégralité de la propriété.

Le projet du Département réside à aménager en entrées d'agglomération des « écluses » limitant ainsi la vitesse, des bordurations et un plateau surélevé à l'intersection de la Départementale et de la voie communale rue des Coteaux : cet aménagement sécuritaire répondant aux attentes de la collectivité et assurant aux usagers de la route et aux riverains une circulation apaisée.

La commune a contacté les propriétaires pour une nouvelle négociation pour acheter la parcelle M1083 située en entrée de hameau, parcelle de terre agricole, afin d'en définir le prix de vente.

Si le dossier aboutit le Département réalisera les travaux d'aménagement de la Départementale et demandera par le biais d'un fonds de concours une participation financière à la commune.

Cette opération pourra faire l'objet d'une subvention au titre des amendes de police.



► Aussi il est proposé à l'assemblée délibérante d'acter le principe d'achat de la parcelle M1083, de valider l'aménagement proposé par le Département et d'autoriser M. le Maire à poursuivre les négociations avec les propriétaires.

Il reviendra ensuite au conseil municipal de valider le prix d'acquisition et le plan de financement proposé par le Département.

M. ARMAND Régis déplore que le projet initial ne soit pas maintenu alors qu'il permettait une traversée de hameau sécurisée. M. Le Maire explique que l'estimatif des travaux est trop onéreux et que la solution proposée par le Département permet malgré tout de mettre en sécurité les usagers de la route et les riverains. M. RUMEAU Vincent ajoute qu'en matière d'aménagements routiers sécurisés il n'est plus retenu de manière générale des tracés rectilignes car cette solution favorisait la vitesse, les aménagements contraignant l'usager de la route sont désormais privilégiés.

► Le conseil municipal valide par 16 voix pour et 2 abstentions de M. ARMAND Régis et Mme BARBOT Marina qui regrette que le projet initial ne soit pas maintenu le principe du nouvel aménagement sécuritaire des

virages de Biard et les acquisitions qui s'y rapporte. Mandate le Maire à poursuivre le traitement de ce dossier.

2. FINANCES-AFFAIRES GENERALES

2.1 Vote des taux fiscalité directe

M. Le Maire propose au conseil municipal de voter les taux des contributions directes et précise que la proposition du budget principal qui sera présentée à l'assemblée ne prévoit pas d'augmentation des taux.

Pour rappel les taux votés en 2024 étaient de :

- Taux taxe foncière sur les propriétés bâties : 45.38% (correspondant au 22.49% du taux communal majoré des 22.89% du taux départemental)
- Taux taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52.22%
- Taux taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 11.24%

Compte tenu du contexte économique tendu et des difficultés financières rencontrées par les ménages, la commission des Finances propose de ne pas augmenter les taux et de les reconduire sur 2025. Ainsi le produit attendu pour 2025 se présente comme suit :

PRODUIT FISCAL PREVISIONNEL 2024

	Taux	Base	Produit
Taxe foncière bâti	45,38 %	2 696 141	1 223 509
Taxe foncière non bâti	52,22 %	415 443	216 944
Taxe d'habitation	11,24 %	324 124	36 432
impact écrêtement			-273 635
		3 435 708	1 203 250

PRODUIT FISCAL DEFINITIF 2024

	Taux	Base	Produit
Taxe foncière bâti	45,38 %	2 696 141	1 223 509
Taxe foncière non bâti	52,22 %	415 443	216 944
Taxe habitation	11,24 %	324 124	36 432
impact écrêtement			-273 635
		3 435 708	1 203 250

PRODUIT FISCAL PREVISIONNEL 2025

	Taux	Base	Produit
Taxe foncière bâti soit taux commune 22,49 majoré taux Département 22,89	45,38 %	2 836 000	1 286 977
Taxe foncière non bâti	52,22 %	447 200	233 528
Taxe hatitation	11,24 %	405 900	45 623
impact écrêtement			-288 567
		3 689 100	1 277 561

PRODUIT FISCAL AU BUDGET 2025

	Taux	Base	Produit
Taxe foncière bâti	45,38 %	2 836 000	1 286 977
Taxe foncière non bâti	52,22 %	447 200	233 528
Taxe habitation	11,24 %	405 900	45 623
impact écrêtement			-288 567
		3 689 100	1 277 561

Impots directs c/73111 1 277 561
comp° exonération TF c/74833 196 428
TOTAL 1 473 989

► A l'unanimité de l'assemblée délibérante les taux d'imposition 2025 sont reconduit comme suit :

- Taux taxe foncière sur les propriétés bâties : 45.38%
- Taux taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52.22%
- Taux taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 11.24%

2.2 Présentation et vote des budgets primitifs 2025 (budget principal et lotissements)

BUDGET 2025 LES GRANDES VERSENNES

FONCTIONNEMENT HT								
DEPENSES					RECETTES			
LIBELLE		BP 2025 proposition	BP 2025 Vote		LIBELLE		BP 2025 proposition	BP 2025 Vote
6015	Terrains à aménager	5 000,00	5 000,00		7133-042	Variation de stocks	10 000,00	10 000,00
6045	Etudes	5 000,00	5 000,00		773		0,00	
TOTAL DEPENSES		10 000,00	10 000,00		TOTAL RECETTES		10 000,00	10 000,00
INVESTISSEMENT HT								
DEPENSES					RECETTES			
LIBELLE		BP 2025 proposition	BP 2025 Vote		LIBELLE		BP 2025 proposition	BP 2025 Vote
00001	solde exécution reporté	3 516,61	3 516,61		1641	Emprunt	13 516,61	13 516,61
3351-040	Terrains	5 000,00	5 000,00		3351-040	Terrains		
3354-040	Etudes	5 000,00	5 000,00					
TOTAL DEPENSES		13 516,61	13 516,61		TOTAL RECETTES		13 516,61	13 516,61

Un budget 2025 proposé à hauteur de 10 000€ en section de fonctionnement et d'investissement décomposé comme suit :

- Compte 6015 terrains à aménager 5000€ et compte 6045 études 5000€
- Avec la reprise du déficit antérieur en section d'investissement dépenses de 3 516.61€

► Budget voté à l'unanimité des membres présents.

BUDGET 2025 EXTENSION LA TOUR

FONCTIONNEMENT HT							
DEPENSES				RECETTES			
LIBELLE		BP 2025 proposition	BP 2025 Vote	LIBELLE		BP 2025 proposition	BP 2025 Vote
				7015	ventes de terrains	108 558,81	108 558,81
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00	7133-042	Variation de stocks		
6045	Etudes	0,00	0,00	773		0,00	
7133-042	Variation de stocks	108 558,81	108 558,81				
TOTAL DEPENSES		108 558,81	108 558,81	TOTAL RECETTES		108 558,81	108 558,81
ECRITURES REELLES				ECRITURES ORDRES			

INVESTISSEMENT HT							
DEPENSES				RECETTES			
LIBELLE		BP 2025 proposition	BP 2025 Vote	LIBELLE		BP 2025 proposition	BP 2025 Vote

00001	solde exécution reporté	108 558,81	108 558,81	1641	Emprunt	0,00	0,00
3351-040	Terrains	0,00	0,00	3351-040	Terrains	106 624,15	106 624,15
3354-040	Etudes	0,00	0,00	3354-040	Etudes	1 934,66	1 934,66
TOTAL DEPENSES		108 558,81	108 558,81	TOTAL RECETTES		108 558,81	108 558,81

Un budget 2025 proposé à hauteur de 108 558.81€ reprenant le déficit des années antérieurs comprenant la valeur du terrain, les frais de bornage et notariaux. Ce budget a vocation à être clôturé en 2025 car le terrain n'est plus constructible depuis la mise en application du PLUI et des directives nationales de réduction de la consommation des terres agricoles.

► Le budget est voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT NOUVEAU QUARTIER 2025

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT NOUVEAU QUARTIER 2025

FONCTIONNEMENT HT							
DEPENSES				RECETTES			
LIBELLE		BP 2024	BP 2025	LIBELLE		BP 2024	BP 2025
6045	Etude MO	16 800,00	2 000,00	7133-042	Variation de stocks	383 560,00	48 300,00
605	Travaux et Fouilles	364 000,00	46 300,00	7015	VENTES TERRAINS		19 616,67
608-043	Frais accessoires	2 760,00	0,00	796-043	Transfert charges financières	2 760,00	
71355-043	variation stocks	523 083,34	643 625,00	002	Excédent reporté	755 827,48	856 752,47
66111	Intérêts emprunts	2 760,00	0,00				
TOTAL DEPENSES		909 403,34	691 925,00	TOTAL RECETTES		1 142 147,48	924 669,14

La proposition budgétaire reprend (sur les opérations réelles de couleur bleu) le solde des travaux à réaliser et la maîtrise d'œuvre, les ventes déjà constatée (vente du lot 17 en janvier 2025) et le résultat d'exercice de 2024 soit 856 752.47€ en recette de fonctionnement, reprenant la totalité des ventes constatées au 31/12/2024 et la subvention de l'INRAP prenant en charge la moitié des fouilles archéologiques supportées par la collectivité.

INVESTISSEMENT HT							
DEPENSES				RECETTES			
LIBELLE		BP 2024	BP 2025	LIBELLE		BP 2024	BP 2025
00001	solde exécution reporté	0,00	1 414 180,69	3555-040	terrains aménagés	523 083,34	643 625,00
3354-040	Etude	16 800,00	2 000,00	001	Excédent reporté N-1	98 271,08	
33586-040	frais financiers	2 760,00	0,00	1641	Emprunt	962 205,58	818 855,69
3355-040	Travaux	364 000,00	46 300,00				
TOTAL DEPENSES		383 560,00	1 462 480,69	TOTAL RECETTES		1 583 560,00	1 462 480,69

Le budget 2025 est voté à l'unanimité de la manière suivante :

- section de fonctionnement (soldes des opérations de viabilisation compte 6045 pour 2000€ et compte 6045 pour 456 300€,
- reprise de l'excédent reporté de 856 752.47€ constaté au 31/12/2024 en section de fonctionnement et le déficit en dépenses d'investissement de 1 414 180.69€

► Soit un budget en section de fonctionnement de 691 925€ en dépenses et 924 669.14€ en recettes et en section d'investissement de 1 462 480.69€ .

Pour information il reste à la vente 8 lots d'habitation à 55€ TTC le m² et 2 lots commerciaux à 30€ TTC le m².

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

► RECETTES

Pour rappel le budget antérieur 2024 avait été voté pour un montant de 3 721 014.02€ et exécuté à hauteur de 2 404 267.12€

Les recettes de fonctionnement sont présentées par chapitre pour un montant global de 3 414 831.37€.

(la différence du prévisionnel par rapport au budget voté en 2024 n'est pas dû à une diminution des recettes mais uniquement à l'excédent antérieur reporté de 1 050 191.32€ contre 1 458 810.02€ en 2024)

Il est proposé ce qui suit :

- au 013 atténuation de charges 8 000.00€
- au 70 produits de services 158 356.00€
- au 73 impôts et taxes 150 070.00€
- au 731 Impositions directes 1 323 561.00€
- au 74 dotations 483 736.00€
- au 75 revenus des immeubles 224 000.00€
- au 042 opérations d'ordre 16 917.00€
- et l'excédent antérieur 1 050 191.32€

BUDGET PRIMITIF 2025 - RECETTES FONCTIONNEMENT -

Article	Intitulé du compte	CA 2024	BP 2025	BP 2024
6419	Remb. Sur rémunération personnel (rembt IJ arrêts maladie)	29 696,31	8 000,00	17 300,00
6459	Remb. Sur charges SS et prévoyance		0,00	
013	Sous-total Atténuation de charges	29 696,31	8 000,00	17 300,00
70311	Concessions cimetière	3 887,50	0,00	1 000,00
70323	Redevance occup.domaine public (GRDF ...)	6 191,14	4 000,00	4 000,00
7066	Redevances&droits services caract. social (garderie)	8 565,00	8 000,00	8 000,00
7067	Redevances&droits serv. Péricolaires (facturation cantine)	31 431,00	30 000,00	30 000,00
70846	Mise à disposition de personnel (entretien gymnase-dojo)	14 200,00	14 000,00	14 000,00
7078	Autres marchandises (terre)	0,00	0,00	
70848	Mise à disposition de personnel SDIS	496,05	0,00	
70846	mise à disposition de personne EPCI Gd Cognac (EFS)		35 600,00	
70871	Remboursement par collectivités de rattachements (APC)		14 400,00	
70876	Remboursement charges GEPU	8 356,00	8 356,00	8 356,00
70878	Remb autres redevables (chauffage + remboursement ordures ménagères)	52 624,78	44 000,00	44 000,00
70	Sous-total Produits services-domaines et ventes diverses	125 751,47	158 356,00	109 356,00
73211	Attribution de compensation communautaire	97 588,00	97 588,00	97 588,00

73212	Dotation de solidarité communautaire	52 468,00	52 482,00	52 468,00
73475	Droits de licences de débits de boissons (location licence jeunes agri nuit du cognac)	50,00	0,00	
73	Impôts & taxes	150 106,00	150 070,00	150 056,00
73111	Contributions Directes	1 267 599,00	1 277 561,00	1 251 934,00
73118	autres contributions directes	5 040,00	0,00	
73123	Taxe additionnelle sur droits de mutation	58 200,38	45 000,00	47 000,00
73154	Droits de place	3 000,52	1 000,00	1 000,00
731	Impôts directs	1 333 839,90	1 323 561,00	1 299 934,00
74111	Dotation forfaitaire (DFCOM)	117 031,00	102 000,00	115 000,00
741121	Dotation solidarité rurale	144 726,00	152 000,00	145 000,00
742	Dotation aux élus locaux	293,00	0,00	
744	FCTVA sur dépenses de fonctionnement (article 615221 et 615231 et 2)	3 109,78	2 000,00	2 500,00
743	Dotation spéciale instituteurs	2 808,00	2 808,00	2 808,00
74718	Autres participations de l'Etat (élections ...)	8 109,44	0,00	4 000,00
74748	commune de St-Preuil (2024 et 2025)	0,00	15 000,00	9 400,00
747888	Subv autres organismes (FIPHFP)	1 049,90	0,00	
74836	Attributions du FDTP (Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle)	8 803,26	5 000,00	5 000,00
74833	Etat/compensation TF (Taxe Foncière)	193 350,00	196 428,00	193 350,00
7485	Dotation pour titres sécurisés	14 094,00	8 500,00	8 500,00
74	Sous-total Dotations-subventions & participations	493 374,38	483 736,00	485 558,00
752	Revenus des immeubles (dont location salles)	259 253,75	220 000,00	200 000,00
75822	Prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal		0,05	
75888	Produits divers gestion courante (rembt assurances sinistres)	11 243,08	4 000,00	
758888	produits exceptionnels divers (vente matériel)	843,00	0,00	
75	Sous-total Autres pdts de gestion courante	271 339,83	224 000,05	200 000,00
TOTAL RECETTES GESTION DES SERVICES (a) (=70+73+74+75+013)		2 404 107,89	2 347 723,05	2 262 204,00
761	Produits financiers (réim. Parts sociales)	11,53	0,00	
76	Sous-total Produits financiers (b)	11,53	0,00	
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		0,00	
773	Mandats annulés	147,70	0,00	
775	Produits cessions immobilisations			
7788	Autres produits exceptionnels (remboursement sinistre salles)		0,00	
77	Sous-total Produits exceptionnels ©	147,70	0,00	
7817	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants		0,00	
78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	
7761	Différence sur réalisation			
722	transfert travaux régie chemins cyclables		16 917,00	
042	Sous-total Opérations d'ordre transf sect	0,00	16 917,00	
002	Excédent Exercice Antérieur		1 050 191,32	1 458 810,02
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=opérations réelles+ordre)		2 404 267,12	3 414 831,37	3 721 014,02

► DEPENSES

Pour rappel le budget antérieur 2024 (en section de fonctionnement dépenses) avait été voté pour un montant de 3 561.014.02€ et exécuté à hauteur de 1 998 903.76€€

Les dépenses de fonctionnement sont également présentées par chapitre pour un montant global de 3 254 831.37€.

(La prévision budgétaire est moins élevée qu'en 2024 par prudence et la volonté de maîtriser le fonctionnement afin d'améliorer la CAF de 11.76% constatée au 31/12/2024 même si ce taux reste convenable et que la situation financière de la commune est qualifiée de stable par M. le Trésorier).

Il est proposé ce qui suit :

- au 011 charges à caractère général 804 900.00€
- au 012 charges de personnel 1 363 900.00€
- au 65 charges de gestion courante 225 563.60€

le détail des subventions et participations est soumis pour validation de la commission comme suit :

DETAIL SUBVENTIONS 2025			
Objet	Tiers	BP 2024	BP 2025
	JSS FOOT	2 500,00	2 000,00
	ASPECT	479,00	400,00
	Aventure Running	3 200,00	2 000,00
	ACCOLADE	9 300,00	14 000,00
	VELO CLUB ouest Charente Frairie	1 600,00	1 000,00
	le cercle des amis du temps libre	251,00	300,00
	Amis des soins palliatifs Chateauneuf	300,00	150,00
	Comité des fêtes	1 177,35	900,00
	COMITE JUMELAGE (4000)	0,00	3 500,00
	Amicale camp de concentration DACHAU		300,00
	FNACA		300,00
	Tennis club		251,00
	PROVISIONS	7 192,65	2 899,00
TOTAL		38 000,00	28 000,00
DETAIL PARTICIPATIONS 2025			
article 65548	ATD16 (Sditec)	10 000,00	12 000,00
	SEGD 16	14 000,00	14 200,00
TOTAL		24 000,00	26 200,00
DETAIL CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES 2025			
6558	OGECE Ecole Sacré Cœur enfants scolarisés élémentaire et maternelle	28 700,00	28 000,00
TOTAL		28 700,00	28 000,00

- au 014 Atténuation de produits 42 200.00€
- au 66 charges financières 47 600.00€
- au 67 charges exceptionnelles 5 000.00€
- au 68 Dotations 500.00€
- 042 Amortissements 57 946.00€

BUDGET PRIMITIF 2025 - DEPENSES FONCTIONNEMENT -				
Article	Intitulé du compte	CA 2024	BP 2025	BP 2024
60611	Eau et assainissement	13 750,93	15 000,00	15 000,00
60612	Energie-électricité	90 362,84	92 000,00	72 000,00
60621	Combustible (gaz et fioul)	67 847,10	70 000,00	85 000,00
60622	Carburant	20 259,09	24 000,00	26 000,00
60623	Alimentation cantine	0,00	100,00	100,00
60624	Produits de traitement	0,00	400,00	400,00
60631	Fournitures d'entretien	11 987,76	11 000,00	13 000,00
60632	Fournitures petits équipements	41 018,05	35 000,00	37 000,00
60633	Fournitures de voirie	16 886,11	30 000,00	25 000,00
60636	Vêtements de travail	5 419,45	6 500,00	6 500,00

6064	Fournitures administratives	5 795,22	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	6 799,45	8 500,00	8 500,00
6068	Autres matières et fournitures	5 059,78	15 000,00	20 000,00
611	Contrats prestation de services (repas collège + redevance collectes, diags désamiantage ...)	40 042,51	66 000,00	66 000,00
61351	Locations mobilières matériel roulant	1 897,89	12 000,00	5 000,00
61358	Locations mobilières autres (rex+orange leasing...)	13 827,20	20 000,00	20 000,00
61521	Entretien de terrains	10 258,86	20 000,00	25 000,00
615221	Entretien des bâtiments	28 068,03	38 000,00	40 000,00
615228	Entretien et réparation autres bâtiments	4 907,18	20 000,00	30 000,00
615231	Entretien et réparation voirie	7 999,48	25 000,00	25 000,00
615232	Entretien et réparation réseaux	744,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	22 557,86	25 000,00	27 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 748,61	17 000,00	15 000,00
6156	Maintenance (contrats des maintenance des installations ex ascenseur, cloche église ...)	23 546,63	21 000,00	21 000,00
6161	Assurances multirisques	17 990,37	19 500,00	18 000,00
6168	Autres primes d'assurance	8 173,49	9 500,00	7 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	3 000,00	3 000,00
6182	Doc. générale et technique (abts One Tribo lettres Gazette ...)	5 009,98	5 500,00	5 200,00
6184	Versements organismes format.	5 947,50	3 000,00	6 000,00
6188	Autres Frais Divers (CT+ dépose guirlandes SDEG ...)	3 649,50	11 800,00	11 800,00
62268	Honoraires (géomètre, avocat, notaire ...)	13 914,35	20 000,00	22 000,00
6227	frais actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00
6228	Frais divers (ex frais participation repas formation CAUE ...)	37,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	587,20	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies (frairie, commémorations)	24 412,19	26 300,00	25 000,00
6234	Réceptions (repas aînés, accueil jumelage, AG Cittaslow ...)	10 194,37	17 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	815,41	1 000,00	1 000,00
62367	Publications (Alambic ...)	3 764,44	5 000,00	6 000,00
6238	Divers	0,00	200,00	200,00
6251	Voyages et déplacements (rembt frais déplacements agents en mission)	405,66	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 044,03	4 600,00	4 600,00
6262	Frais de télécommunication	11 538,27	16 000,00	13 000,00
627	Services Bancaires et assimilés	31,39	100,00	100,00
6281	Concours divers (adhésions AMF AMR CAUE CVNF Fondat° Patrimoine Communes Europe...)	3 336,90	3 600,00	3 600,00
6283	Frais nettoyage locaux	2 653,96	5 000,00	6 000,00
62878	Remboursement de frais à d'autres organismes (CDG16 +Transport scol+congés bonifiés)	3 221,35	9 000,00	9 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	200,00	200,00
63512	Taxes foncières	46 909,00	50 000,00	50 000,00
63513	Autres impôts locaux (taxe sur logements vacants)	791,00	1 500,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur véhicules	0,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts	41,46	100,00	100,00
011	Sous-total Charges à caractère général	623 752,85	804 900,00	810 800,00
6216	Salaire chef de projet PVD	0,00	8 000,00	5 000,00
6218	Autre personnel extérieur	48 375,52	30 000,00	28 000,00
6331	Versement transport	1 752,78	2 300,00	2 200,00
6332	Cotisation fnal	584,19	1 000,00	1 000,00
6336	Cotisation CNFPT et CDGFP	13 676,15	16 000,00	15 000,00
64111	Personnel titulaire	584 126,63	751 000,00	600 000,00
64112	SFT et indemnités de résidence	3 425,88	4 500,00	4 000,00
64113	NBI	3 618,12	5 000,00	4 000,00
64118	autres indemnités	13 747,59	60 000,00	60 000,00

64131	Personnel non titulaire	97 697,16	75 000,00	81 000,00
64138	primes et autres indemnités	3 227,68	8 000,00	8 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	101 501,08	130 000,00	120 000,00
6453	Cotisations caisses de retraite	164 835,02	200 000,00	173 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	4 087,47	4 100,00	4 000,00
6455	Cotisations assurances personnel	54 207,57	60 000,00	60 000,00
6456	Versement au Fonds National de Compensation du supplément familial	0,00	1 000	1 000
6458	Cotisations autres organismes Centre National d'Action Sociale (CNAS)	4 557,00	6 000	6 000
6475	Médecine du travail et pharmacie	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Sous-total Charges de personnel	1 099 419,84	1 363 900,00	1 174 200,00
65311	Indemnités élus	64 157,91	70 000,00	68 000,00
65312	Frais de Mission	787,69	1 500,00	3 000,00
65313	Cotisations retraite élus	2 694,58	4 000,00	6 000,00
65314	Cotisations de S Sociale part patronale	0,00	3 000,00	15 000,00
65315	Formation (DIF Elus)	500,00	3 000,00	4 000,00
653172	Cotisation ind.perte de mandat	50,90	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 386,99	28 534,55	15 000,00
6542	Créance éteintes	0,00	5 000,00	2 000,00
65568	Contribution organismes regroupement ATD16 + sdeg entretien EP	23 086,24	26 200,00	24 000,00
6558	Contribution école privée	28 676,24	27 500,00	28 700,00
657348	Contribution autres communes (classes ULIS-RASED ...)	2 332,00	4 000,00	2 332,00
657363	CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	0,00	2 391,00	1 236,00
65748	Subventions fonct. Associations&autres	27 827,35	28 000,00	38 000,00
65818	Charges diverses (ex renouvellement antivirus prestataire ...)	359,64	3 000,00	3 000,00
65821	déficit des budgets annexes lotissement la Tour		0,05	0,00
6583	Intérêts mortuaires pénalités sur marchés	0,00	4 000,00	2 000,00
65888	autres (ex : prise en charge destruction nids frelon asiatiques ...)	731,40	15 238,00	13 238,02
65	Sous-total Autres charges de gestion courante	157 590,94	225 563,60	225 706,02
7391112	Dégrèvement taxe habitation /2024		2 200,00	0,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources intercommunales&communale	14 373,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuation de produits	14 373,00	42 200,00	40 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) (011+012+014+65+656)		1 895 136,63	2 436 563,60	2 250 706,02
66111	Intérêts réglés à l'échéance (prêts)	53 132,44	47 500,00	53 200,00
6618	Autres charges financières (CIL)	47,09	100,00	100,00
6688	Frais remboursement par anticipation			
66	Sous-total Charges financières (b)	53 179,53	47 600,00	53 300,00
6718	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0,00		
673	Titres Annulés(ex antérieur)	0,00	5 000,00	3 100,00
675	valeurs comptables des immobilisations			
67	Sous-total Charges exceptionnelles (c)	0,00	5 000,00	3 100,00
6817	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation (15% reste à recouvrer)	860,26	500,00	1 500,00
68	Sous-total Dotations aux amortissements et provisions	860,26	500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues (maxi 7,5%)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES (=a+b+c+e)		1 949 176,42	2 489 663,60	2 308 606,02
023	Virement à la section d'investissement		707 221,77	1 202 680,00
6811	Dotations aux amort.des immo (effacement réseau rue Gde Chpgne et GEPU)	49 727,34	57 946,00	49 728,00
042	Sous-total Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 727,34	57 946,00	49 728,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		49 727,34	57 946,00	49 728,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total opérations réelles + ordre)		1 998 903,76	3 254 831,37	3 561 014,02

Le budget est proposé excédentaire à hauteur de 160 000€ comme l'an passé.

Pour rappel l'article L 1612-20 du CGCT prévoit que les collectivités peuvent présenter leur budget en sur-équilibre selon les modalités prévues aux articles L 1622-6 et L1612-7 du CGCT.

Comme l'an passé M. Le Trésorier conseille de ne pas consommer tout l'excédent dégagé afin de provisionner sur les années à venir un montant permettant de couvrir le reste à charge du lotissement nouveau quartier aux Marcioux une fois toutes les ventes réalisées et les travaux terminés (déficit évalué à environ 400 000€). Cette proposition vise à ne pas trop impacter le budget de la collectivité le moment venu et de fait à ne pas pénaliser ou contraindre les projets à venir

Au vu des opérations d'investissement validées en commission des finances le 20/03/2025 et soumises à approbation de l'assemblée délibérante, le besoin de financement en section d'investissement et le virement de la section de fonctionnement est évalué à 707 221.77€.

Investissement

Pour rappel la section d'investissement dépenses-recettes du budget antérieur 2024 avait été votée pour un montant de 2 797 195€ et exécuté en dépenses à hauteur de 1 036 563.22€ et pour 417 216.20€ en recettes.

Les restes à réaliser votés lors du compte administratif 2024 sont de 1 276 359€ en dépenses et 437 850.77€ en recettes.

Opérations financières : la section d'investissement reprend dans les opérations financières en dépenses le remboursement du capital des emprunts 175 345€, le reversement à l'agglomération de Grand Cognac de la TAM (taxe aménagement) perçue au titre de la ZAC (zone d'activité des Malestiers) 1 000€, et les cautions 3000€.

Les recettes comprennent les écritures liées aux amortissements, le FCTVA estimé à 80 000€, les attributions de compensations au titre des compétences transférées par l'agglomération de Grand Cognac sur la voirie 119 305€ et la DSC dotation de solidarité communautaire de 52 066€, la reprise des résultats de l'année 2024 (excédent 24 526.17€ et affectation de 813 982.06€) et également le remboursement des cautions 3000€, les amortissements pour 57 946€ et le virement de la section de fonctionnement pour 707 221.77€.

Opérations individuelles et programmes

Il est fait lecture des différentes opérations déjà engagées sur les exercices antérieurs et les nouvelles opérations 2025 qui ont fait l'objet d'un arbitrage de la commission des finances le 20/03/2025 sont présentées puis soumises à validation de l'assemblée délibérante à savoir :

- Diverses acquisitions et équipements (aspirateur, sèche-mains automatiques, tablette, ordinateur, vidéo projecteur, mobilier ...à pour 14 500€
- L'acquisition d'une autolaveuse aux salles municipales pour 13 000€
- Des travaux dans les écoles publiques à hauteur de 48 150€ (volets roulants, réfection classe, adoucisseur, système sécurité PPMS....)
- Des travaux de voirie et équipements à raison de 57 000€
- Un aménagement de centre bourg de la rue Ravaz pour une première prévision de 500 000€ en dépense et des subventions à hauteur de 200 000€
- Une campagne de rénovation de l'éclairage public initié par le SDEG 16 pour 19 800€
- Des nouveaux locaux pour l'APC jouxtant les locaux de l'EFS pour 90 000 €
- La rénovation d'un appartement rue Croix Marron pour 50 000€

- Une étude portant sur la requalification du complexe des Distilleries daté 25 000€
- Des acquisitions pour les services techniques avec une enveloppe de 45 000€
- Divers travaux sur les bâtiments communaux pour 30 000€ et en sus 18 000€ pour le bâtiment du CIDS

INVESTISSEMENT 2025						
INTITULES		DEPENSES		RECETTES		
		RAR 2024	BP 2025	RAR 2024	BP 2025	
OPERATIONS FINANCIERES	Emprunt		175 345,00			
	Amortissements (fonds concours voie contournement, éclairage pub et effacements réseaux)				57 946,00	
	Affectation Résultat 1068				813 982,06	
	Virement de la Section de Fonctionnement				707 221,77	
	Excédent investissement reporté N-1				24 526,17	
	FCTVA				80 000,00	
	Taxe Aménagement		1 000,00		4 000,00	
	Caution		3 000,00		3 000,00	
	13251 DSC agglo (dotation solidarité)				52 066,00	
	13256 Attributions compensation investissement voirie				119 305,00	
	2046 Attribution compensation Agglo		5 000,00			
	45821 Agglo Rue de la Grande Champagne			18 647,77	0,00	
OPERATIONS FINANCIERES		0,00	184 345,00	18 647,77	1 862 047,00	
PROGRAMMES	1324 - Mairie Mise aux Normes	3 300,00	6 500,00			
	1914 - Voie d'accès résidence multigénérationnelle	74 500,00				
	1923 - Salle des aînés	3 700,00		14 569,00	0,00	
	2080 - Eclairage public Nveau quartier	25 400,00				
	2131 - Plaine de jeux	630 000,00		358 654,00	0,00	
	2170 - Visites virtuelles tourisme 2021	0,00		30 500,00	0,00	
	2211 - Contournement Sud Segonzac	100 000,00	78 930,77			
	2223 - Immeuble 8 rue MILLARDET	1 000,00				
	2224 - Temple Eglise (wc temple)	2 600,00			0,00	
	2310 - Voirie 2023	58 000,00	16 450,00			
	2313 - Acquisitions matériels voirie (signalétique lattes)	10 000,00				
	2322 - Extension Pôle jeunes	0,00		15 480,00	0,00	
	2326 - Fonds de concours façades fondation patrimoine	12 000,00	8 000,00			
	2404 - Mobiliers mairie 2024	1 300,00				
	2410 - Voirie 2024	35 300,00				
	2411 - Lotissement La Tour	108 559,00				
	2413 - Acquisition foncière virage de Biard	100 000,00	-50 000,00			
	2414 - Sécurité routière 2024 (piste sécurité 3100€+troph permis piétons + aubette2900€)	3 250,00	6 000,00			
	2416 - Matériel double tri 2024	2 450,00				
	2420 - Bâtiments 2024	6 000,00	-6 000,00		6 000,00	
	2421 - Couvertures 2024 (immeubles Viala 1-13)	88 000,00				
	2440 - Site internet mairie 2024	11 000,00				
	Nouveaux programmes					
	2501 - Acquisitions 2025 (sèches mains2400€, aspirateur 300€, mobilier 800€, ordinateurs portables 6800€, tablette 500€, bureau locatif 500€, embellissement 2000€+vidéo pro 620€)			14 500,00		
	2502 - Salles acquisition autolaveuse			13 000,00		
	2503 - Ecoles 2025 (trav EM volets , + PPMS syst sécu primaire 2500€+ garde corps escaliers inter ets 2000€ + luminaires + réfection d'une classe 15000€+adoucisseur2300€+750€ éq noel)			48 150,00		
2510 - Voirie 2025 + travaux et panneaux routiers			57 000,00			
2511 - Aménagement rue Ravaz (MO et divers)			500 000,00		142 054,00	

2512 - SDEG 16 rénovation parc luminaire éclair public 17 365€ + 3 candélabres+connecteurs guirlandes		19 800,00		
2513 - Chemins cyclables (valorisation travaux régie c2315/040 EO)		16 917,00		
2520 - Bâtiments 2025 (CEP + porte apt)		30 000,00		
2521 - Appt rue Croix Marron		50 000,00		
2522 - CIDS réfection planchers		18 000,00		
2523 - immeuble APC (acq + trav)		90 000,00		
2524 - Complexe Distilleries requalification (études)		25 000,00		
2540 - Services techniques 2025 (équipement arrosage+ véhicule)		45 000,00		
PROGRAMMES	1 276 359,00	987 247,77	419 203,00	148 054,00
TOTAL INVESTISSEMENT	1 276 359,00	1 171 592,77	437 850,77	2 010 101,00
	2 447 951,77		2 447 951,77	

A noter que toutes ces opérations sont réalisées sans avoir recours à l'emprunt et sont financées soit par l'autofinancement soit par le biais de subvention.

► **Après délibération le budget principal ci-dessus présenté est adopté par 16 voix pour et 2 abstentions de Mme BARBOT Marina et M. ARMAND Régis.**

Opération chemins cyclables :

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'en 2025 seront réalisés en régie 2 circuits de chemins cyclables, opération présentée en séance du 28/01/2025 et pouvant bénéficier d'un financement de Grand Cognac à hauteur de 30%. La dépense globale HT est estimée à 16 917€ (fourniture, matériel et main d'œuvre comprise).

M. le Maire propose de valoriser ces travaux supportés par la section de fonctionnement et de prévoir un transfert de la dépense totale en section d'investissement une fois l'opération réalisée.

Cette décision fera l'objet d'écritures comptables en section de fonctionnement dépenses sur les chapitres 011 et 012 et recettes sur le chapitre 042 (écritures d'ordres) et d'une reprise sur l'opération chemins cyclables en section d'investissement.

► **Le conseil municipal valide la proposition.**

Présentation de l'état de la dette

Pour rappel l'état de la dette comprend 15 prêts avec un capital restant dû au 31/12/2024 de 1 284 925.31€ et une échéance annuelle de 221 931.42€.

Le tableau prévisionnel d'amortissement de la dette indique que d'ici 2028 le montant des échéances va chuter suite au solde de plusieurs prêts ce qui permettra à la collectivité de diminuer son taux d'endettement ou ouvrira des possibilités de financement par le biais d'un nouveau prêt à endettement égal.

2.3 Dotation solidarité communautaire 2025

Par courrier en date du 03/03/2025 Grand Cognac nous indiquait que la commune disposait d'un fonds de concours d'investissement de 155 481€ acquis au titre de la période 2023-2025, que 50 000€ avait été débloqués en 2023 et qu'il restait donc 105 481€ à affecter d'ici le 31/12/2025.

La DSC section d'investissement 2024 était affectée à l'opération plaine de jeux pour un montant de 53 415€. Le solde de la DSC pourrait être affectée sur l'opération aménagement du centre bourg rue Ravaz et /ou en totalité sur l'opération plaine de jeux si l'ANS (agence nationale des sports) venait à ne pas retenir la demande de subvention déposée en août 2024.

Cette question fera l'objet d'une prochaine décision de l'assemblée après avoir reçu la position de l'ANS sur l'opération de la plaine de jeux et le financement du city stade et du skate park.

2.4 Programme investissement voirie 2025 assistance à maîtrise d'ouvrage Grand Cognac

Pour rappel Grand Cognac propose aux communes une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de voirie sur un programme annuel identifié. Cette assistance porte sur la passation de marchés de travaux et sur le suivi technique des travaux.

La commune demeure maître d'ouvrage et Grand Cognac appelle aux communes une fois les travaux réalisés la dépense relative au programme d'investissement de l'année.

Cette mission fait l'objet d'une convention qui détermine les missions de Grand Cognac dans le respect des règles de la commande publique :

- définir les conditions administratives et techniques selon lesquelles l'ouvrage sera étudié et exécuté
- gérer les contrats de prestations d'étude
- gérer les contrats de travaux
- verser la rémunération des travaux et de tout autre intervenant à l'opération
- réceptionner les ouvrages
- en cas de litige mener toute action en justice, après accord préalable et expresse de la commune

La prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par Grand Cognac donne lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire variable en fonction du montant des travaux programmés soit :

Montant HT total des travaux confiés en délégation de maîtrise d'ouvrage	Indemnité forfaitaire GRAND COGNAC
De 0€ à 50 000€	500€
De 50 000€ à 100 000€	1 500€
De 100 000€ à 150 000€	2 250€
De 150 000€ à 200 000€	4 000€
Au-delà de 200 000€	6 000€

Les membres de la commission aménagement du territoire, réunis en séance du 20/02/2025 proposent d'engager pour l'année 2025 les travaux de voirie « enrobé, bi-couche, et borduration » suivants

- lotissement le popelaud impasse du 8 mai 45 : 6 842.40€
- Terrasse le Jeanneteau (racines arbres) : 1 237.32€
- Parking services techniques : 1 905.60€
- Trottoir route de la couture : 4 415.40€
- Rue des grandes versennes enrobé : 26 445.12€
- Route de la couture busage : 7 600.00€

Soit un total de travaux TTC de 48 445.84€.

► L'assemblée délibérante valide le programme investissement voirie 2025 proposé par la commission de l'aménagement du territoire et autoriser M. Le Maire à conventionner avec Grand Cognac pour une assistance à maîtrise d'ouvrage avec une indemnité forfaitaire de 500€.

2.5 Actualisation délibérations régimes indemnitaires et règlement du personnel (déc

À compter du 1^{er} mars 2025, pour les fonctionnaires et les contractuels, les 3 premiers mois de l'arrêt maladie sont désormais indemnisés à hauteur de 90 % du traitement indiciaire. L'indemnisation portait jusqu'à maintenant sur 100 % du traitement indiciaire durant ces 3 premiers mois.

Les délibérations des régimes indemnitaires RIFSEEP pour les filières techniques et administratives et ISFE pour la filière police municipale ainsi que le règlement du personnel doivent être actualisés conformément à cette nouvelle disposition.

► Le conseil municipal accepte la mise à jour des 3 documents afin qu'ils soient en concordance avec la nouvelle réglementation.

3 QUESTIONS DIVERSES

Commission de contrôle des listes électorales : M. le Maire indique que suite aux élections de décembre 2024 les membres de la commission de contrôles sont désormais :

- Titulaires : PERRIN Vincent, HOSTEING Etienne, RUMEAU Vincent, ARMAND Régis et DERET Wesley
- Suppléants : GUERBE Nathalie, MICHELET Karine, GILLARDEAU Romain, BONNAUD Muriel

Carnaval 2025 : organisé par la municipalité avec la collaboration des APE et du centre de loisir succès de la 1^{ère} édition malgré un temps maussade.

Invitation Salon des auteurs et des artistes : 30/03/2025

Salon des aidants et don du sang : 04/04/2025

Commémoration de la libération : 08/05/2025

Soirée sécurité routière et code de la route gratuite : 23/05/2025 avec remise des prix aux scolaires ayant participés au permis piétons (classes CE2-CM1 et CM2)

Soirée Karaoké organisée par les Majorettes : 24/05/2025

Inauguration du lotissement communal nouveau quartier : 14/06/2025

Trail de la Grande Champagne : 24/06/2025

Festival des Majorettes : 06/07/2025

Trois coups de Jarnac : 19/07/2025 Château de Fontpinot

Segonzac en fête (frairie) les 1-2-3-4/08/2025

Jumelage accueil des homologues italiens : 16/08/2025

APC : agent en arrêt maladie, remplacement en cours pour assurer au mieux la mission, horaires d'ouverture perturbés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

